



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rés.
a
Moni
bel***26060567***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur**28 AVR. 2026**

Greffe

N° d'entreprise : **0548 858 563**

Nom

(en entier) : **INOVYN Trade Services**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **Rue Solvay 39 à 5190 Jemeppe-sur-Sambre****Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateurs - Pouvoirs**

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 février 2026

IL'assemblée générale prend acte de la démission comme administrateur de Monsieur David James (dénommé Dave) Horrocks à partir du 10 février 2026 et lui donne décharge.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de remplacer Monsieur David James (dénommé Dave) Horrocks par Monsieur Pierre Minguet comme administrateur de la Société avec effet au 10 février 2026..

Le mandat de Monsieur Pierre Minguet sera exercé à titre gratuit et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2031.

III. Les Actionnaires décident de donner procuration à Pascale Belvaux, juriste d'entreprise, située à 5190 Jemeppe-sur-Sambre, rue Solvay 39, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13 avril 2026

I. L'assemblée générale prend acte de la nomination comme administrateur de Monsieur Wouter Bleux à partir du 1er avril 2026.

Le mandat de Monsieur Wouter Bleux sera exercé à titre gratuit et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2031.

II. Les Actionnaires décident de donner procuration à Pascale Belvaux, juriste d'entreprise, située à 5190 Jemeppe-sur-Sambre, rue Solvay 39, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Pascale Belvaux
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/05/2026 - Annexes du Moniteur belge